

CA N°1

Vendredi 10 avril 2026

Compte rendu

- Le pont du Rachas est fermé jusqu'à nouvel ordre pour cause de travaux

Il va y avoir un problème pour le déversement des poissons.

Une des solutions envisagées est de le faire près du barrage. A voir.

- au niveau du village de Rachas, un propriétaire a barré l'accès au lac.

Après vérification auprès du cadastre, le chemin ne lui appartient pas. L'AAPPMA va alerter Mr le maire de Prévenchères

- Le vieux tilleul à Prévenchères et l'Arbre à pain ne sont plus dépositaires.

1. Le point sur l'empoissonnement des lacs

Il y a eu:

- 2 versements sur Villefort
- 2 versements sur Rachas
- 1 versement sur Pieds de Bornes

- Retour sur le versement de Pieds de Borne et Rachas pour l'ouverture :

Mécontentement de la Maison de la pêche car on n'a pas respecté le calendrier établi par la Fédé où il est marqué Villefort et Rachas.

Se pose la question de l'autonomie de l'AAPPMA sur la destination des lâchers.

2. Anticipation sur les lâchers supplémentaires de septembre/octobre et sur le lâcher de grosses truites en novembre.

Il faut anticiper car la pisciculture ne peut fournir. Il a été décidé d'envoyer le devis fait pour le lâcher de septembre et de demander un devis pour les grosses truites de novembre.

De plus on demande à la fédé si elle est capable de nous assurer la fourniture des truites.

Si ce n'est pas le cas on demandera un devis à la pisciculture de Villefort, car même si le prix est plus élevé, il n'y aura pas le transport.

Voir aussi où en est l'AAPPMA des VANS pour le lâcher à Pied de Borne.

3. le point sur les APN

- a Cette année on a 4 enfants.

On a fait 2 séances avec des conditions météo très difficiles mais les enfants étaient présents et motivés

b Achat équipements des encadrants bénévoles

Je demande qu'on dédommage les encadrants bénévoles de l'APN en leurs achetant la tenue de la Fédé dédiée aux APN.

		FEDE 50%	AAPPA 50%
1 softshell mi saison	65.90€		
1 polo manche courte	19.90€		
1 casquette	9.50€		
Total	95.30€	47.65€	47.65€

Ce point a été mis au vote et accepté.

Les bénéficiaires pour 2026 sont :

- Guy Lambert
- Michel Gimenez

4. le point sur les différentes animations

a Rencontre pêcheurs à la mouche le 13 juin.

Les inscriptions pour la rencontre pêcheurs à la mouche, liées aux différents ateliers, ont commencé et on a 27 participants (animateurs et pêcheurs) on va jusqu'à 30 inscriptions.

La journée est ouverte à tous publics et la participation pour les non inscrits aux animations se fera en fonction des places restantes.

Je demande l'octroie d'un budget de 300 €.

Ce point a été mis au vote. Le CA a voté pour un budget de 200 €

b Stage pêche à la mouche

Il aura lieu le 22 avril

Pour le moment on a 3 inscrits mais on en espère 1 ou 2 de plus. Le nombre max a été fixé à 6.

On est 2 animateurs :

- Christophe Augier initiateur Fédéral
- Michel Gimenez guide de pêche à la mouche

5. Revalorisation du défraiement des gardes.

Il est actuellement de 0.35€ il passe 0.40€.

Voté par le CA

6. questions diverses

a sollicitation de l'ATLAS de la Biodiversité pour une pêche électrique sur la Pailhères (proposition de la Fédé ?) en attente de plus d'explication sur notre participation.

b proposition de films par la Fédé (infos fournis par la Fédé)

- un projet de film « SEASON » sur les truites sauvages avec Yannick Rivière avec une journée sur le secteur de Prévenchères le 19 juin.
- Un projet « LABEL PECHE » : 2 journées de tournage au printemps dont une sur l'Altier/ le Chassezac et la Borne le 26 mai et en automne (30/09 et 01/10) sur les lacs de Naussac et Charpal(ou Villefort)
- Un projet ARPO publi reportage avec « la pêche et les poissons » + une vidéo Youtube , encore flou.